

**SÉANCE DU MARDI 18 FÉVRIER 2025**

@////Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. MAZUC - M. MONTOYA

**Excusé(es) :** M. BOUGES

**Assiste(Int) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DELEBARRE - Chargée d'opérations  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 559 - OPERATIONS DE TRESORERIE**

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé des mouvements de trésorerie suivants sur les comptes Caisse d'Epargne :

- . le 30 janvier 2025, un virement de 500 000 € a été fait du livret A vers le compte courant;
- . le 6 février, un virement de 80 000 € a été fait du compte locataires vers le courant;
- . le 12 février, un virement de 500 000 € a été fait du compte locataires vers le courant;

Le Bureau prend connaissance de ces mouvements. Le prochain Conseil d'Administration sera destinataire du compte-rendu de ce Bureau pour information.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*

Publiée le :  
20 FEV. 2025



**RODEZ AGGLO**  
HABITAT *oph*

**SÉANCE DU MARDI 18 FÉVRIER 2025**

@////Acte/Délibération programme@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. MAZUC - M. MONTOYA

**Excusé(es) :** M. BOUGES

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DELEBARRE - Chargée d'opérations  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 560 - LANCEMENT CONSULTATION MOE DEMOLITION ERABLES**

Par délibération du 30 janvier 2025, le Bureau a autorisé le Directeur Général à monter un dossier de financement Action Cœur de Ville concernant le projet de rénovation urbaine de Gourgan.

Pour rappel, ce projet, initié dans le cadre du PRU 2 et conforté dans celui du futur Programme de Rénovation Urbaine (PRU3) tel qu'imaginé et souhaité par Rodez Agglo Habitat, comprend :

- . la réhabilitation lourde des 20 logements de Genêts,
- . la rénovation énergétique complète des 40 logements Bouleaux Cerisiers,
- . la démolition des 38 logements de la tour des Erables,
- . la reconstruction de logements neufs.

Concernant la démolition de la tour des Erables, une étude de faisabilité a déjà été réalisée. Le coût des travaux de démolition de cette tour de 10 étages à l'architecture obsolète est estimé à 356 000 € HT.

Afin de rentrer dans une phase opérationnelle, le Bureau est invité à autoriser le Directeur Général à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre de démolition.

Vote pour : 6  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Le Bureau autorise, à l'unanimité, le Directeur Général à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre de démolition.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

20 FEV. 2025



RODEZ AGGLO  
HABITAT oph

**SÉANCE DU MARDI 18 FÉVRIER 2025**

@///Acte/Délibération programme@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme BAILLET SUDRE - Mme MAZARS - Mme MIRAL - M. BATTAS  
M. MAZUC - M. MONTOYA

**Excusé(es) :** M. BOUGES

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
Mme DELEBARRE - Chargée d'operations  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 561 - LANCEMENT CONSULTATION MOE CONSTRUCTIONS NEUVES GOURGAN**

Par délibération du 30 janvier 2025, le Bureau a autorisé le Directeur Général à monter un dossier de financement Action Cœur de Ville concernant le projet de rénovation urbaine de Gourgan.

Pour rappel, ce projet, initié dans le cadre du PRU 2 et conforté dans celui du futur Programme de Rénovation Urbaine (PRU3) tel qu'imaginé et souhaité par Rodez Agglo Habitat, comprend :

- . la réhabilitation lourde des 20 logements de Genêts,
- . la rénovation énergétique complète des 40 logements Bouleaux Cerisiers,
- . la démolition des 38 logements de la tour des Erables,
- . la reconstruction de logements neufs.

Concernant les opérations de construction neuve envisagées sur la parcelle AX 139 en lieu et place de la tour des Erables, une étude de faisabilité a été réalisée par le cabinet Champ du Possible. Il est proposé d'y réaliser 3 petits collectifs, composés chacun de 15 à 20 logements, de type PLUS, PLAI et PLS intégrant des typologies variées (T2/T3/T4).

Des performances environnementales élevées sont attendues : performance RE2020 niveau 2028, certification Habitat neuf par Promotelec, déploiement de la géothermie et du geocooling.

Une requalification globale des espaces extérieurs de la parcelle accompagnera ces réalisations :

- . parking sous-sol enterré pour chaque immeuble afin de libérer de la pleine terre ;
- . décroustage, désimperméabilisation et renaturation des parkings de surface existants ;
- . requalification globale des espace extérieurs, du stationnement et des cheminements inter quartier ;
- . végétalisation massive ;
- . requalification des garages existants, mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture des garages.

L'enveloppe financière des travaux est estimée à 6 500 000 € HT.

Afin d'entrer dans une phase opérationnelle, avec pour objectif d'intégrer cette opération d'offre nouvelle dans la programmation 2025 (obtention des agréments), le Bureau est invité à autoriser le Directeur Général à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Vote pour : 6  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Le Bureau autorise, à l'unanimité, le Directeur Général à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*



Publiée le :  
20 FEV. 2025